

Conseil métropolitain du 17 décembre 2021

Les élus de la Métropole Européenne de Lille adoptent une première orientation budgétaire pour l'année 2022

Le Conseil métropolitain du 17 décembre 2021 adopte une première orientation budgétaire pour l'exercice 2022 de la Métropole Européenne de Lille dont le montant total s'élève à plus de 1.9 milliard d'euros. Ce budget, caractérisé par un contexte économique marqué par la reprise de l'activité au niveau mondial et européen dû à la crise COVID, a vocation à présenter les perspectives pour l'année à venir. Il sera par la suite officiellement voté et entériné en février 2022.

« Ce rapport d'orientations budgétaires que nous adoptons aujourd'hui, permet de dépeindre un premier tableau des grands projets à l'horizon 2022. Même si le contexte demeure incertain, les ambitions pour notre métropole sont quant à elles bien marquées : c'est pourquoi le volet en faveur de la transition énergétique et climatique demeure le plus important, suivi par l'aménagement et l'habitat, puis par la mobilité », déclare Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille.

Priorité donnée à l'investissement

Les exemples concrets d'investissement au service des habitants et des entreprises sont nombreux. Ainsi, en 2022, la MEL axerait ses ambitions sur les points suivants :

- Rendre la métropole plus attractive en matière d'aménagement, participer à la création ou à l'extension de projets d'aménagement et de zones d'habitat font parties des enjeux phares de cette année 2022. La métropole œuvrera également en faveur de la transformation des quartiers prioritaires via son Nouveau Programme de Renouvellement Urbain. Cette branche devrait disposer d'un budget de 131M€.
- Pérenniser le budget climatique, expérimenté depuis 2020 : la « métropole turquoise » sera plus que jamais tournée vers la transition écologique via son PCAET (Plan Climat Air Energie Territoriale). En ce sens, l'ambition majeure demeurerait la préservation de la ressource en eau, la qualité de l'air et des sols ainsi que de la biodiversité et des espaces naturels. Le traitement des déchets et leur valorisation se poursuivront. L'enveloppe globale pour cette politique s'élèverait à 140M€.
- Répondre aux enjeux de préservation du patrimoine et garantir la qualité de nos espaces publics par des projets d'investissement de voiries (LINO Sud, boulevard Gambetta de Tourcoing) et ainsi donner vie aux grands projets de la métropole, tel que le SDIT. Une enveloppe de 105M€ devrait être attribuée à ce pôle.
- Améliorer la mobilité et réduire les modes de transport polluants (navettes électriques, renouvellement des rames de tramway...) en y consacrant 117M€ ;
- Œuvrer pour la transformation économique du territoire et de ses entreprises, soutenir la recherche, l'enseignement supérieur seront mis en exergue afin de renforcer le rayonnement métropolitain et demeurer pôle économique majeur. En ce sens, 41M€ devrait y être consacrés.
- Entretien et aménagement des bâtiments métropolitains pour une enveloppe de 29M€.
- Porter une politique culturelle et sportive sur l'ensemble du territoire par le soutien aux grands événements à venir et la réalisation d'équipements d'envergure. 36M€ seraient affectés à ce volet.

C'est donc un budget qui s'adresse à l'ensemble des acteurs du territoire et qui a pour vocation majeure de répondre à leurs besoins. La MEL souhaite, cette année encore, que ses investissements s'inscrivent dans les enjeux d'aujourd'hui afin de répondre aux défis de demain en termes de mobilité, d'aménagement durable ou de transition climatique.

A PROPOS DE LA MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis sa réélection du 9 juillet 2020, est composé de 188 membres élus pour 6 ans.

www.lillemetropole.fr

 [@MEL_Lille](#)

 [@metropolelille](#)

CONTACTS PRESSE

Clémence TESSON

Attachée de presse

ctesson@lillemetropole.fr

+33 (0)3 20 21 22 76

+33 (0)6 30 46 23 35

Agathe LAVALÉE

Attachée de presse

alavalee@lillemetropole.fr

+33 (0)3 20 21 23 50

+33 (0)6 30 46 40 17